

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'U.d.P.

DIMANCHE 3 JUIN 1984

L'Assemblée Générale présidée par Gérard BÆCKEL, de Strasbourg, commence à 9 heures.

1) DISCUSSION DU RAPPORT D'ACTIVITE.

FOULON apporte des compléments au rapport d'activité paru dans le B.U.P. :

- une lettre commune U.d.P. - A.P.B.G. a été envoyée au Directeur des Collèges (3 mai 1984) : pas de réponse à ce jour sur les seuils de dédoublement dans les collèges ;
- fusion U.d.P. - A.P.I.S.P. : réunion des bureaux à la rentrée 1984-1985 ;
- point de vue de l'U.d.P. sur le rapport Prost. Texte envoyé à différents syndicats et associations ;
- compte rendu de l'audience du Directeur des Lycées (voir plus loin) ;
- emploi de calculettes aux examens : le texte en vigueur n'a pas été modifié ;
- mise en place de la Commission Verticale de Sciences physiques, présidée par M. André GUINIER ;
HERPIN et Josette MAUREL ont été choisis pour participer à cette Commission à titre individuel ;
- stage de chimie, 3-4 septembre, Pétrochimie, à l'Institut Français du Pétrole.

Une discussion s'engage sur l'influence de l'U.d.P. sur les différentes décisions et l'analyse du rapport Prost.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

2) PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER.**Projet de modification.****I. Cotisation :**

a) normale	35 F
réduite	20 F
b) collègue	55 F

II. Abonnement :

a) prix public (individu, collectivité)	200 F
b) prix préférentiel (membre de l'U.d.P.)	135 F
c) tarif réduit	105 F

Adopté à l'unanimité.

Contacts avec l'A.P.M.E.P. pour des abonnements jumelés : adopté avec 2 abstentions.

3) RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL.

BAZIN : 137 ; BLAISE : 138 ; BORREDON : 139 ; FOULON : 139 ; GUIBE : 139 ; PAJANI : 139 ; PROUST : 139 ; WINTHER : 138.

4) MODIFICATION DES BUREAUX (PRESIDENTS) DES SECTIONS ACADEMIQUES.

Nice - Corse - Reims - Montpellier - Toulouse - Rouen.

5) TRIBUNE LIBRE RESERVEE AUX SECTIONS ACADEMIQUES.

— Problème des stages académiques : comment les rendre nationaux ?

— Amiens souhaite que la cotisation académique devienne obligatoire.

Cela deviendra possible quand l'informatisation sera terminée.

— Reims demande s'il n'est pas possible d'obtenir une circulation, entre Académies, des bulletins régionaux.

— Discussion sur la circulation de l'information entre le Bureau national et les sections académiques : quelques améliorations sont possibles ; on insiste sur la circulation entre les correspondants et le Président de Section.

— Existence de centres de réparation du matériel : quatre fonctionnent sur le territoire national selon des modalités diverses ; pas de réponse du Ministère sur ce sujet à la D.D.A.O.S.

— FOULON souhaite que les sections académiques envoient leurs comptes rendus d'activité le plus rapidement possible au B.U.P.

6) MODIFICATION DES STATUTS.

(5 secrétaires font partie, désormais, du Bureau).

Adopté à l'unanimité.

7) ENSEIGNEMENT DANS LES COLLEGES.

— Entretien de l'U.d.P. avec M. GÉMINARD (C.O.P.R.E.T.).

Un enseignement de 3 heures est prévu de la 6^e à la 3^e dans trois domaines : Mécanique-Robotique, Electronique, Economie.

En l'absence d'une Commission Verticale de Sciences physiques, la Commission Verticale de Technologie a supposé l'existence d'un programme de Sciences physiques comportant par exemple des notions sur les incertitudes, l'utilisation des contrôleurs et des oscillographes...

La discussion s'engage sur la possibilité pour les Professeurs de Sciences physiques d'enseigner dans les domaines précédents. Les avis sont partagés.

— Modalités du rapprochement avec l'A.P.I.S.P. :

Les deux Assemblées Générales se prononceront sur l'opportunité de la fusion. Des consultations vont être faites dans les deux Associations.

Une réunion est prévue en octobre.

— Appel pour l'atelier collège et informatique lors des Journées de Strasbourg.

— M^{me} BARBOUX propose que les déplacements des correspondants collèges soient pris en charge par l'Association lors de l'Assemblée Générale.

8) ENSEIGNEMENT DANS LES LYCEES.

a) Enseignement dans les sections littéraires.

BAZIN fait le point. Expérimentation pour la mise en place d'une grille d'évaluation. Les conditions matérielles sont assez bonnes.

Un dossier sera établi et constituera un numéro à part entière du Bulletin.

Demande d'un vote plus précis après une reformulation des questions posées par G. BAZIN au sujet du contrôle continu en 1^{re} A et B.

1^{re} question : Doit-on prendre en compte pour le Baccalauréat l'enseignement dispensé en 1^{re} A et B ?

2^e question : Cela doit-il être fait pour tous les élèves ?

3^e question : Sous quelle forme : les points au-dessus de 10 seulement ?
les points réels ?

4^e question : Doit-on accepter seulement un contrôle continu (prise en compte uniquement du travail de l'année) ou une part doit-elle consister en un examen final ?

Remarques et questions.

Que devient l'option en Terminale A ? Le contrôle continu n'ouvre-t-il pas la porte à une démolition du Baccalauréat, examen anonyme jusqu'alors ?

L'enseignement scientifique doit être sanctionné pour tous, le contrôle continu seul n'est pas admissible.

MAURAS souligne que des qualités différentes sont évaluées par présentation d'un dossier ou par examen.

Vote :

1^{re} question : Pour à l'unanimité.

2^e question : 1 contre, 1 abstention.

3^e question : Prise en compte de la note réelle : 2 contre, 1 abstention.

4^e question : Une part de contrôle continu et un examen : 4 contre, 8 abstentions, pour 38.

BAZIN souligne que la suite de la recherche doit s'orienter vers la classe de seconde.

b) Groupe évaluation au Baccalauréat.

M^{me} SIGLI rend compte du travail du groupe présidé par M. l'Inspecteur Général CROS, groupe auquel participe l'U.d.P.

Actuellement, le groupe essaie de définir les différentes capacités que devrait évaluer une épreuve de Baccalauréat ainsi que la part qui peut être attribuée à chacune d'elles dans l'épreuve.

Pour cela, une grille a été élaborée et déjà remaniée, et des sujets donnés les années précédentes ont été étudiés dans cette optique.

(Un article paraîtra dans le B.U.P.).

D'autre part, il s'est posé le problème de la nature du Baccalauréat : est-ce un examen de fin d'études ? Est-ce un certificat d'aptitude à la poursuite d'études ultérieures ?

Quoi qu'il en soit, dans un premier temps, ce travail pourrait permettre de faire un barème plus apte à tenir compte de ces capacités.

La discussion s'engage d'abord sur la nature du Baccalauréat : il donne toujours le droit de s'inscrire en Faculté, mais en réalité, l'Université crée ses propres examens d'entrée.

Dans les faits, le Baccalauréat n'est plus qu'un examen de fin d'études.

Il est cependant nécessaire, pour accéder à certaines professions, d'autant plus que notre enseignement est devenu un enseignement de masse.

Brève discussion sur la grille de capacités. Il y aura un atelier à Strasbourg sur le sujet.

Questions et informations.

— Les élèves de D pourraient-ils être interrogés sur les modèles moléculaires ?

— Allégements proposés pour le Bac C 1985 (B.U.P. de mai).

— Prévoir des enquêtes à la rentrée sur les horaires de seconde et de première A et B.

c) Enseignement technique : réunion commune I.G. - U.d.P. relative au B.T.S. électronique.

c1) FOULON rend compte d'une réunion commune I.G. - U.d.P. au sujet du B.T.S. électronique le 26 juin 1984.

Il existe une commission chargée de réfléchir à une modernisation de ce B.T.S.

Il existe des divergences au sujet des horaires d'enseignement et en particulier de la part, dans cet enseignement, attribuée au Professeur de Physique appliquée et à celui de Technologie.

La réunion avait pour but de prévoir une stratégie commune avec l'I.G. de Sciences physiques pour combattre la mainmise des enseignements technologiques sur tous les enseignements attribués jusqu'à présent à la Physique.

Actuellement, et dans l'hypothèse d'une diminution globale de l'horaire (37 h à 30 h), l'I.G. et l'U.d.P. ont élaboré un contre-projet.

Celui-ci est envoyé à la Direction des Lycées et au Doyen de l'I.G. de techniques industrielles, ainsi qu'à tous les correspondants techniques de l'U.d.P. dans les Académies.

Discussion.

Le problème se retrouve dans d'autres sections à cause de la tendance générale à la diminution des horaires et de celle des techniques industrielles à revendiquer un enseignement dispensé par les Physiciens jusqu'à ce jour.

c 2) Groupe de travail sur la spécificité de l'enseignement technique.

Compte rendu de la réunion du 16 mai.

A la suite de la publication du rapport Prost, la question s'est posée : l'enseignement technique a-t-il toujours la double finalité : entrée dans la vie active et voie d'accès à l'enseignement supérieur ?

Certaines sections (F_2 , F_3 , F_7 par exemple) ont encore des débouchés directs sur la vie active, d'autres, par exemple F_6 , beaucoup moins.

Pour l'accès aux B.T.S. et I.U.T., le double recrutement (F d'une part, E, C et D de l'autre) existe presque partout en proportion variable.

La double finalité se justifie donc toujours.

CUNY propose des moyens pour y parvenir.

— Enseignement par modules : le programme est découpé en modules et les élèves en font plusieurs par an.

Avantages : plus grande souplesse, pas de redoublement de l'année entière, filières moins rigides, modules spécifiques à une région, motivation plus grande et moins de répulsion en seconde à cause de l'option lourde.

Problèmes posés : nécessité d'un acquis préalable pour certains modules. La sanction finale : comment est délivré le titre de Bachelier ? Le financement.

Des rapprochements avec les collègues des techniques industrielles sont souhaitables à condition qu'il y ait partage effectif des responsabilités.

Questions et remarques.

— L'élimination systématique des bacheliers F dans certains B.T.S. est regrettée (cf. enquête).

— Quand on a engagé un élève dans une filière, on doit l'y maintenir jusqu'à ce que son niveau lui permette de trouver un emploi.

— LEGOFF pense qu'il faut 4 ans pour une bonne formation après la seconde.

— Il pourrait aussi être prévu une option technologique pour C et D.

— Il semble difficile de réaliser tous les modules au même endroit.

— La notion de niveau (2^e, 1^{re}, Terminale) disparaît avec l'établissement des modules.

— Quel est l'ordre de grandeur de la baisse d'effectifs en seconde option technologique lourde ? Réponse : 30 %.

— GILLES demande si une réforme des programmes est prévue en B.T. ? Réponse : des bruits pour le moment.

Le Bureau est mandaté pour étudier l'établissement des modules dans le Technique et peut-être, ensuite, dans l'Enseignement général.

d) Enseignement de la chimie.

Une réflexion plus approfondie sur l'enseignement de la chimie a été menée au Bureau :

- un stage sur la pétrochimie est organisé début septembre (B.U.P. de mai),
- au Congrès de la S.F.C., il y aura une table ronde sur l'enseignement, le 19 septembre à Nancy,
- DURUPHY insiste sur la nécessité de fournir des listes de publications dans le B.U.P.,
- ReCoDiC et la S.F.C. offrent des sources d'informations importantes (voir B.U.P. de mai),
- ReCoDiC peut aussi assurer des conférences. Un inventaire de toutes les publications est en cours,
- DURUPHY insiste sur l'atelier de Strasbourg et les communications orales et écrites prévues en même temps. Tous sont invités à proposer leur communication (écrire à DURUPHY et à HERPIN).

e) Olympiades françaises de chimie.

Elles auront lieu, patronnées par le Groupe ELF AQUITAINE.

Des préparations académiques auront lieu avec des Prix pour les lycées et les élèves.

Le but est de revaloriser l'image de la chimie auprès des élèves.

Il est nécessaire de prévoir un délégué responsable par Académie pour monter une équipe et des séances de préparation (40 heures prévues).

Il faudrait environ 1 000 élèves pour que ce soit un succès.

Les professeurs ne seront pas rémunérés, mais le personnel de laboratoire le sera ; un budget de fonctionnement est prévu.

La préparation concernera des thèmes du programme des classes de Terminale.

MAURAS demande pourquoi il n'y a rien de prévu pour la Physique.

Réponse : Il faut trouver un groupe pour financer, ce qui est difficile.

9) UNIVERSITES D'ETE.

FOULON dit que la circulaire est parue en mars et demande si l'U.d.P. est associée à certaines d'entre elles dans les Académies — à Clermont : pas cette année,
— à Nancy : cela n'a pas été accepté,
toujours pour des raisons financières.

L'U.d.P. veut maintenir les grands stages nationaux ; il faut donc agir pour obtenir des ordres de mission.

BAZIN demande s'il est normal que l'on se recycle pendant les vacances.

Réponse : Le problème a déjà été débattu en Assemblée Générale et la réponse n'a pas été très claire ; affaire à suivre.

10) INFORMATIQUE.

Il est prévu pour le moment un bulletin spécial hors abonnement. Des correspondants académiques sont également prévus.

M^{me} TINNÈS demande quel sera leur rôle ?

Réponse : Cela va dans le sens de la décentralisation ; cela permet de recueillir l'opinion de la base et c'est un réservoir de bonne volonté.

FOULON demande si l'on peut envisager plus de chimie dans le B.U.P. si les lecteurs le demandent.

MAURAS répond que cela dépend de la qualité et de la quantité des articles reçus et qu'actuellement la proportion chimie-physique correspond à l'enseignement général.

11) COMMISSION DE SECURITE.

Des travaux sont en préparation sur les gaz, les amines aromatiques, l'électricité, mais il faut rappeler que cette commission de trois membres n'a pas le monopole de la sécurité.

12) JOURNEES DE STRASBOURG.

Le Président BÆCKEL rappelle les grandes lignes du programme, en particulier les interventions écrites ou orales dont il faut envoyer un résumé, soit à Strasbourg, soit à HERPIN (Physique) ou DURUPHY (Chimie). Il rappelle aussi les différents ateliers prévus.

13) QUESTIONS DIVERSES.

— Les manifestations et expositions organisées par le C.N.R.S. en juin sont signalées pour information.

— M^{lle} TONNELAT signale le 10^e anniversaire de l'I.U.T. Hygiène et Sécurité de Saint-Denis.

Des journées sont prévues en 1985, à la Sorbonne, sur la Médecine du travail.

— Une question au sujet des enseignants du Privé : ceux-ci ne sont pas membres actifs, ils ne peuvent voter.

— TOUREN signale que cette année, les concours d'aides de laboratoire et d'aides techniques sont supprimés, dans le but de résorber l'auxiliariat.

Il y a encore beaucoup de problèmes à régler au sujet du personnel de laboratoire. Nous attendons une réponse à notre demande d'audience de la part du Ministère.

Fin de l'Assemblée Générale à 18 heures.

Michèle VERLHAC, Jean WINTHER,
Rapporteurs.

REUNION DU CONSEIL DU 5 JUIN 1984

J.-P. FOULON demande à être déchargé de la Présidence pour raisons personnelles.

A. TOUREN accepte de le remplacer et présente la composition du nouveau Bureau, élu à l'unanimité.

P. SIGLI, C. VIEL quittent le Bureau.

A.-M. LESTRADE (Orléans), B. CUNY (Nancy), J. HUZAR (Créteil), C. MONTEL (Paris) ont accepté d'entrer au Bureau dont la composition est donnée dans le B.U.P. (dans les pages de couleur).

Le Conseil de rentrée est fixé au *samedi 6 octobre à Paris* à 14 h 30 (lycée Saint-Louis).

La séance est levée à 18 h 25.

RAPPORT FINANCIER DU 1^{er} MAI 1983 AU 30 AVRIL 1984

DEPENSES :

Impression du Bulletin par l'imprimerie Hallépée	882 409,00
Bulletin des concours Grandes Ecoles	11 400,00
Expédition des Bulletins :	
— bandes	4 187,77
— imprimeur (H.T.)	78 123,12
— machine - lycée (T.T.C. + location) : 43 638,89	125 949,78
T.V.A. sur impression et affranchissement	76 299,47
Personnel (secrétariat et local technique), salaires	206 464,61
— charges sociales (U. R. S. S. A. F. - G. A. R. P. - U. I. R. I. C.)	119 743,97
— taxe sur les salaires versée au titre de 1983	12 411,00
Gestion du secrétariat et du local technique :	
— plaques-adresses (T.T.C.)	6 075,57
— fournitures Hallépée (T.T.C.)	9 029,01
— téléphone	5 232,60
— photocopieuse et photocopies	10 180,49
— électricité	2 094,05
— impôts et charges	3 123,13
— matériel de bureau	3 121,55
Notes de frais :	
— Bureau	34 870,10
— Conseil	27 328,50
— Assemblée générale	12 476,50
— Commission informatique	10 303,00
— Commission premier cycle	3 655,00
— Commiss. « correspond. techn. » ..	6 564,00
— Commission formation continue ..	11 512,20
— Délégués U. d. P. aux Congrès des Physiciens belges et italiens	4 352,60
	111 061,90

T.V.A. (18,6 %) sur publicité	7 585,80
Frais sur deux traites	27,20
Assurance M.A.I.F.	6 673,22
Abonnements (B.O. ; statistiques ; revues...)	982,80
Avance sur journées U.d.P. - Strasbourg	4 000,00
Frais engagés pour les Olymp. de physique (Bucarest 83) ..	41 500,00
Frais engagés pour le stage C.N.E.S.	4 482,00
Frais exposition « Educatec 83 »	325,30
Affiche U.d.P. : conception 4 210,30	}..... 5 915,08
impression (1 000 affiches) : 1 458,78 ..	
emballage (20 tubes) 246,00	
Frais « ateliers » des journées U.d.P. :	
— Clermont 82 : 347,00	}..... 2 884,60
— Montpellier 83 : 2 537,60	
Informatisation des fichiers :	
— matériel, logiciels (T.T.C.)	272 956,93
— avance pour frais de gestion informatisée des abonnements jumelés U.d.P. - A.P.B.G.	10 000,00
— frais de stage de formation du personnel U.d.P., à Lyon	1 500,00
TOTAL	1 943 429,06

RECETTES :

Abonnements : collectifs : 1 521	} (10 096)	1 261 562,86
individuels : 8 575		
Cotisations : collèges : 732	} (6 995 cotisants)	221 599,00
autres : 6 263		
Expédition par voie aérienne ou de surface à l'étranger		37 661,40
Bulletins et opuscules divers		91 236,90
Taxes pour établissement des plaques-adresses		5 446,00
Publicité		150 145,32
Dons et suppléments		413,67
Remboursement de T.V.A. sur les frais d'impression		28 172,99
Intérêts du livret d'épargne		18 235,16
Subvention pour les Olympiades de physique (Bucarest 83)		41 500,00
Remboursement des frais de gestion (dossier Olympiades 83)		415,00
Subvention pour le stage C.N.E.S.		4 600,00
Remboursement avance sur salaire		5 500,00
Remboursement de frais (Journées U.d.P. Montpellier)		160,00
	TOTAL	1 866 448,30

* Nombre de personnes ou collectivités recevant le Bulletin :
10 828 payants.

BALANCE :

Au C.C.P.	247 775,53
Au C.A.	396 805,54
Livret d'épargne	243 824,73
Espèces	42,95
En caisse le 30-4-1984	888 448,75
Provisions pour charges (bulletins de mai, juin, juillet - août - septembre)	400 000,00
En caisse disponible le 30-4-1984	488 448,75

L'Union des Physiciens est propriétaire d'un local estimé à 180 000,00 francs (prix d'acquisition).

BILAN :

Dépenses	1 943 429,06
Recettes	1 866 648,30
Déficit	76 780,76
En caisse le 30-4-1983	965 229,51
Déficit 1983-1984	76 780,76
En caisse le 30-4-1984	888 448,75